

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 1^{er} Avril 2011

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PROPOSE « LUMINEO 4 GARANTI 4 – 8ANS », UN PLACEMENT À CAPITAL GARANTI À L'ÉCHÉANCE

Du 1^{er} avril au 30 juin 2011, Société Générale propose à ses clients particuliers, **LUMINEO 4 Garanti 4 – 8 ans**, un nouveau placement éligible au compte-titres ordinaire ou sous forme d'unités de compte des contrats d'assurance vie et de capitalisation.

Ce placement à capital garanti à l'échéance permet, à l'échéance des 8 ans, de bénéficier du potentiel de hausse de l'Euro Stoxx 50 ou sous certaines conditions d'une performance fixe de 20% à mi-parcours (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 4,66%).

LUMINEO 4 Garanti 4 – 8 ans (code ISIN : FR0011005404) offre à son échéance de 8 ans :

- au minimum **l'intégralité du capital net investi garanti**(1),
- éventuellement augmenté, à l'échéance des 8 ans, de la performance éventuelle de l'indice Euro Stoxx 50 (hors dividendes),

= > Toutefois si **au bout de 4 ans l'Euro Stoxx 50 réalise une progression supérieure ou égale à 10% par rapport à son niveau initial**, le placement sera remboursé par anticipation c'est à dire au bout de 4 ans. L'investisseur recevra **l'intégralité du capital net investi augmentée d'une performance fixe de + 20%** (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 4,66%). Sinon, le placement se poursuivra jusqu'à son échéance.

LUMINEO 4 Garanti 4-8 ans est une obligation de droit français émise dans le cadre du programme d'émission EMTN(Euro Medium Term note) du groupe Société Générale.

Cadres de détention : le compte-titres ordinaire ou sous forme d'unités de compte des contrats d'assurance vie et de capitalisation de SOGECAP (compagnie d'assurance vie, filiale du groupe Société Générale).

SERVICE DE PRESSE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BANQUE DE DETAIL FRANCE

Joëlle ROSELLO
+33 (0)1 42 14 02 17

Sandrine BLONDIAU
+33 (0)1 42 14 83 73

Morgane SALAUN
+33(0)1 42 14 00 23

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BDDF/COM
758886 PARIS CEDEX 18
SOCIETEGENERALE.COM

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 933 027 038.75 EUR
552 120 222 RCS PARIS

Avantages et inconvénients de LUMINEO 4 Garanti 4 – 8 ans :

Synthèse des avantages

- Le capital net investi⁽¹⁾ est intégralement garanti à l'échéance⁽²⁾ de la formule, que l'échéance soit anticipée ou non.
- Le placement sera remboursé par anticipation au bout de 4 ans si la progression de l'indice entre son niveau initial et son niveau intermédiaire est supérieure ou égale à 10%.
- Le placement permet de bénéficier potentiellement d'un remboursement anticipé à hauteur de 120% de la valeur nominale⁽¹⁾ (soit un TRAAB de 4,66%⁽³⁾, versé au bout de 4 ans, hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicable selon le cadre d'investissement).
- Si le capital net investi n'a pas été remboursé par anticipation, il offre l'intégralité de la hausse de l'indice Euro Stoxx 50 (hors dividendes) à l'échéance.

Synthèse des inconvénients

- La garantie en capital⁽¹⁾ ne bénéficie qu'aux sommes investies avant le 30 juin 2011 et qui restent investies jusqu'au 5 juillet 2019 ou au terme des 4 ans en cas de remboursement anticipé⁽²⁾. En cas de sortie du placement avant son échéance (pour un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, rachat ou terme du contrat, arbitrage en sortie du support ou sortie notamment due à un décès), l'investisseur peut perdre une partie de son capital.
- Le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions de l'indice Euro Stoxx 50.
- En cas de remboursement anticipé du placement au terme des 4 ans, le placement ne bénéficiera pas d'une éventuelle performance de l'indice supérieure à 20%.
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (4 ou 8 ans).
- En cas de défaut de l'Émetteur, l'investisseur pourra perdre tout ou partie de son investissement.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être La banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Ses 157 000 collaborateurs*, présents dans 85 pays, accompagnent au quotidien plus de 33 millions de clients dans le monde entier. Les équipes Société Générale proposent conseils et services aux particuliers, aux entreprises et aux institutionnels dans trois principaux métiers :

- la banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama
- la banque de détail à l'international présente en Europe centrale & orientale et Russie, dans le Bassin méditerranéen, en Afrique sub-saharienne, en Asie et en Outre-Mer
- la banque de financement et d'investissement avec son expertise globale en banque d'investissement, financements et activités de marché.

Société Générale est également un acteur significatif dans les métiers de services financiers spécialisés, d'assurances, de banque privée, de gestion d'actifs et des services aux investisseurs.

Société Générale figure dans les indices internationaux de développement durable : FTSE4good et ASPI.
www.societegenerale.com

**incluant les collaborateurs de la Société Marseillaise de Crédit acquise en septembre 2010 par Crédit du Nord*

(1) Les termes "capital net investi" ou "capital initial" ou "capital" utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale d'un EMTN hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'investissement dans le cadre du compte-titres ordinaire ou frais sur versement et le cas échéant frais de gestion liés au contrats d'assurance vie et de capitalisation). La garantie du capital net investi est valable pour les investissements sur Luminéo 4 Garanti 4 - 8 ans reçus au plus tard le 30/06/2011 à 12h.

(2) En cas de rachat avant l'échéance, en dehors du cas de remboursement anticipé, la garantie du capital ne s'exerce pas et la valeur de l'investissement est soumise aux variations des marchés et notamment des marchés de taux.

(3) Hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicable selon le cadre d'investissement

Instrument financier
à capital garanti à l'échéance



LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans

Eligible dans le cadre du
compte-titres et des contrats
d'assurance vie
et de capitalisation

Durée de placement recommandée :
8 ans en l'absence d'activation
du mécanisme automatique
de remboursement anticipé

Un placement qui allie,
en toute clarté, simplicité
et sécurité à l'échéance*

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**
Banque & Assurances

*Il est nécessaire pour l'investisseur de pouvoir conserver ce produit sur la durée maximale possible, la cession avant l'échéance pouvant présenter un risque de perte en capital. Le produit est soumis au risque de défaut de Société Générale.



Luminéo

> SYNTHÈSE DES AVANTAGES

- Le capital net investi⁽¹⁾ est intégralement garanti à l'échéance⁽²⁾ de la formule, que l'échéance soit anticipée ou non.
- Le placement sera remboursé par anticipation au bout de 4 ans si la progression de l'indice entre son niveau initial et son niveau intermédiaire est supérieure ou égale à 10%. Le cas échéant, le placement permettra de bénéficier d'un remboursement anticipé à hauteur de 120% de la valeur nominale⁽¹⁾ (soit un TRAAB* de 4,66%, versé au bout de 4 ans, hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicable selon le cadre d'investissement).
- Si le capital net investi n'a pas été remboursé par anticipation, il offre l'intégralité de la hausse de l'indice Euro Stoxx 50 (hors dividendes) à l'échéance.

> SYNTHÈSE DES INCONVÉNIENTS

- La garantie en capital⁽¹⁾ ne bénéficie qu'aux sommes investies avant le 30 juin 2011 et qui restent investies jusqu'au 5 juillet 2019 ou au terme des 4 ans en cas de remboursement anticipé⁽²⁾. En cas de sortie du placement avant son échéance (pour un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, rachat ou terme du contrat, arbitrage en sortie du support ou sortie notamment due à un décès), l'investisseur peut perdre une partie de son capital.
- Le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions de l'indice Euro Stoxx 50.
- En cas de remboursement anticipé du placement au terme des 4 ans, le placement ne bénéficiera pas d'une éventuelle performance de l'indice supérieure à 20%.
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (4 ou 8 ans).
- En cas de défaut de l'émetteur, l'investisseur pourra perdre tout ou partie de son investissement.

* Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut

(1) Les termes "capital net investi" ou "capital initial" ou "capital" utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale d'un EMTN hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'investissement dans le cadre du compte-titres ordinaire ou frais sur versement et le cas échéant frais de gestion liés au contrats d'assurance vie et de capitalisation). La garantie du capital net investi est valable pour les investissements sur Luminéo 4 Garanti 4 - 8 ans reçus au plus tard le 30/06/2011 à 12h.

(2) En cas de rachat avant l'échéance, en dehors du cas de remboursement anticipé, la garantie du capital ne s'exerce pas et la valeur de l'investissement est soumise aux variations des marchés et notamment des marchés de taux pouvant entraîner une perte partielle ou totale du capital investi.

(3) Hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicable selon le cadre d'investissement.

LUMINÉO 4 GARANTI 4 - 8 ANS

Un placement qui privilégie la sécurité intégrale du capital⁽¹⁾ à l'échéance

Commercialisation jusqu'au 30 juin 2011 au travers du compte-titres ordinaire et des contrats d'assurance vie ou de capitalisation

Un capital⁽¹⁾ garanti intégralement à l'échéance

LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans offre une solution simple pour investir en bourse avec la **certitude de récupérer l'intégralité du capital net investi⁽¹⁾** à l'échéance.

La garantie ne s'applique pas en cas de sortie en cours de vie du placement (avant son échéance).

Cette obligation ne versera aucun coupon en cours de vie.

Une durée de placement réduite en cas de marchés favorables

LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans propose une durée maximum de placement de **8 ans**.

Toutefois, en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾, la **durée de placement de l'investissement peut être réduite de moitié, soit 4 ans**, en bénéficiant de conditions définies dès le départ. **La durée de placement n'est pas connue à l'avance.**

Détail du mécanisme de remboursement

Mécanisme automatique de remboursement anticipé au bout de 4 ans :

Si au bout de 4 ans l'Euro Stoxx 50 réalise une progression (hors dividendes) supérieure ou égale à +10% entre son **niveau initial** et son **niveau intermédiaire**, le placement sera remboursé par anticipation (le 7 juillet 2015) et offrira une **performance de +20%** (soit un TRAAB* de 4,66%⁽³⁾). Sinon, le placement se poursuivra jusqu'à son échéance, soit le 5 juillet 2019.

Mécanisme de remboursement à l'échéance des 8 ans :

A l'échéance des 8 ans, si le placement n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique par anticipation :

- **Cas favorable** : si l'Indice Euro Stoxx 50 enregistre une performance finale⁽⁴⁾ positive, l'investisseur reçoit **l'intégralité de son capital net investi augmenté de cette performance⁽³⁾**.

- **Cas défavorable** : si l'Indice Euro stoxx 50 enregistre une performance finale⁽⁴⁾ négative ou nulle, l'investisseur reçoit **l'intégralité de son capital net investi**.

Ces perspectives de gain s'entendent hors droit d'entrée et le cas échéant, avant prélèvement des frais propres au contrat d'assurance vie ou de capitalisation dans lequel aurait été réalisé l'investissement.

En cas de sortie de Luminéo 4 Garanti 4-8 ans avant la date d'échéance (le 5 juillet 2019 ou le cas échéant le 7 juillet 2015) à l'initiative de l'investisseur ou en cas de décès, la garantie en capital ne s'applique pas. **Les investisseurs prennent donc le risque de perdre une partie du capital initialement investi en cas de sortie anticipée.** A titre de précision, la valeur de revente dépendra principalement de l'évolution des marchés actions et des taux d'intérêt.

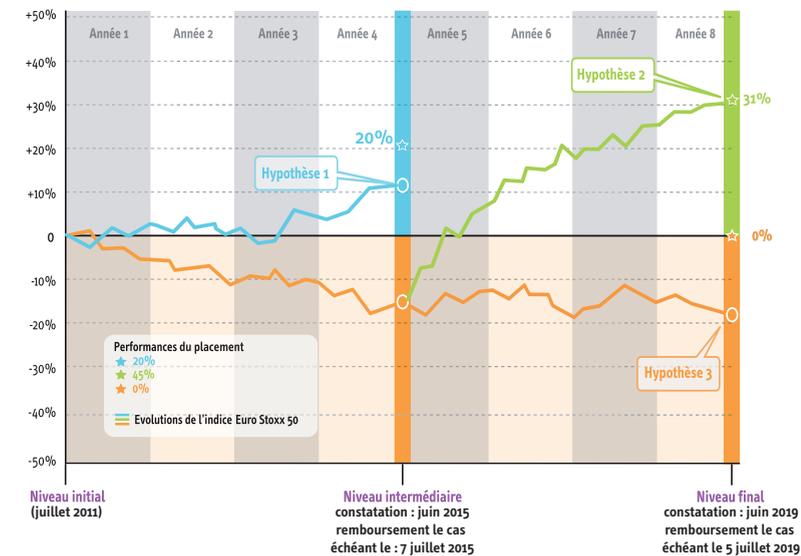
* Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut

Point d'attention :

Afin que la détermination des 3 niveaux (initial, intermédiaire et final) de l'indice Euro Stoxx 50, servant de référence au calcul de la performance, ne soit pas dépendante d'une variation exceptionnelle de l'indice le jour même, les niveaux de l'indice sont calculés comme suit :

- **niveau initial** : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice relevés aux dates du 6, 7, 8, 11 et 12 juillet 2011,
- **niveau intermédiaire** : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice relevés chaque jour ouvré du mois de juin 2015,
- **niveau final** : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice relevés chaque jour ouvré du mois de juin 2019.

Evolution de l'Euro Stoxx 50 selon 3 hypothèses



Hypothèse 1 : cas favorable

Si, le 7 juillet 2015, la **progression** de l'indice Euro Stoxx 50 entre son niveau initial et son niveau intermédiaire est **supérieure ou égale à 10%, 120% de la valeur nominale** (soit un TRAAB* de 4,66%⁽¹⁾) seront attribués.

Remarque : L'investisseur ne bénéficiera pas d'une éventuelle hausse de l'indice au-delà de 20%. Exemple : si l'indice affiche une évolution de +25%, la performance sera de : $100\% \times 20\% = 20\%$ (soit un TRAAB* de 4,66%⁽³⁾). **120% de la valeur nominale⁽¹⁾** seront attribués.

Hypothèse 2 : cas intermédiaire

Si l'hypothèse 1 n'est pas réalisée, l'échéance du placement interviendra le 5 juillet 2019. **La performance sera égale à 100% de la progression de l'indice entre son niveau initial et son niveau final.**

Exemple : Si l'indice affiche une évolution de +31%, la performance sera de : $100\% \times 31\% = 31\%$ (soit un TRAAB de 3,43%⁽³⁾). **131% de la valeur nominale⁽¹⁾** seront attribués.

Hypothèse 3 : cas défavorable

Si l'hypothèse 1 n'est pas réalisée, et que le 5 juillet 2019, le **niveau final** de l'indice Euro Stoxx 50 est inférieur à son **niveau initial**, **l'intégralité de la valeur nominale⁽¹⁾** sera attribuée.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de la Société Générale.

Quelques caractéristiques de LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans :

- LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans est une obligation de droit français émise dans le cadre du programme d'émission EMTN (Euro Medium Term Note) du Groupe Société Générale.
- Cette obligation est garantie par la Société Générale.

(1) Les termes "capital net investi" ou "capital initial" ou "capital" utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale d'un EMTN hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'investissement dans le cadre du compte-titres ordinaire ou frais sur versement et le cas échéant frais de gestion liés au contrat d'assurance vie et de capitalisation). La garantie du capital net investi est valable pour les investissements sur Luminéo 4 Garanti 4 - 8 ans reçus au plus tard le 30/06/2011 à 12h.

(2) Indice calculé hors dividendes. L'Euro Stoxx 50 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les "Concédants"), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

(3) Hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicable selon le cadre d'investissement.

(4) On appelle performance finale de l'indice, la progression (hors dividendes) entre le niveau initial de l'Indice et le niveau final de celui-ci. Si cette performance est négative, elle sera retenue à 0%.

En bref

Fiche technique de l'obligation LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans

Ⓢ Avertissement	<ul style="list-style-type: none">LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans est construit dans la perspective d'un investissement sur une durée de vie de 8 ans. Il est donc fortement recommandé de n'investir dans ce placement que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance prévue.Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de "Final Terms" se rattachant au programme (en date du 27 avril 2010) approuvé par la CSSF, régulateur du Luxembourg, (sous le n° de visa C-09284) et formant ensemble un prospectus conforme à la directive 2003/71/EC. Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Les "Final Terms" (en date du 30/03/2011) et le résumé du programme en français sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, "www.amf-france.org". Le programme est disponible sur le site Internet de la bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ces mêmes documents et les suppléments à ce programme sont disponibles sur le site "prospectus.socgen.com" ou peuvent être obtenus auprès de Société Générale sur simple demande. Ce support à caractère promotionnel est établi par Société Générale. <p>Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "facteurs de risques" du Prospectus dont les principaux sont :</p> <ol style="list-style-type: none">Risque de marché : en cas de rachat avant l'échéance, la garantie du capital ne s'exerce pas. Tout rachat en cours de vie du support se fera au prix de marché en vigueur de l'obligation (déterminé principalement par l'évolution des marchés actions et des taux d'intérêt) et pourra donc entraîner une perte ou un gain en capital.Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide (absence d'acheteurs).Risque émetteur : le placement est exposé au risque de crédit de la Société Générale (Moody's Aa2, Standard & Poor's A+). En cas de défaut de l'émetteur, l'investisseur pourra perdre tout ou partie de son investissement.
Ⓢ Nature juridique	Obligation émise dans le cadre d'un programme d'émission EMTN (Euro-Medium Term Notes : titre de créance à moyen terme négociable émis en continu, assimilable à une obligation de droit français ; ses caractéristiques sont définies dans le cadre d'un programme d'émission).
Ⓢ Emetteur	SG Option Europe (filiale à 100% de la Société Générale).
Ⓢ Garant	Société Générale (Moody's Aa2, Standard & Poor's A+).
Ⓢ Éligibilité	Compte-titres ordinaire et contrats d'assurance vie ou de capitalisation.
Ⓢ Devise	Euro
Ⓢ Code ISIN	FR0011005404
Ⓢ Code EUSIPA	1130 - Produit à capital garanti à l'échéance incluant un mécanisme automatique de remboursement anticipé. Le code EUSIPA correspond à la catégorie de produits structurés à laquelle appartient LUMINEO 4 garanti 4 - 8 ans, selon les définitions établies par l'EUSIPA (European Structured Investment Products Association).
Ⓢ Période de commercialisation	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2011, 12h inclus pour bénéficier de la garantie.
Ⓢ Cotation	Bourse du Luxembourg
Ⓢ Valeur nominale	1 000 € le 6 juillet 2011
Ⓢ Prix d'émission	998,90 € Le prix d'offre de l'obligation sera émis à 998,90 € et progressera régulièrement selon un taux annuel de 0,40% prorata temporis pour atteindre 1 000 € le 6 juillet 2011. Les ordres d'achat devront être transmis avant le 30 juin, 12h. Les conditions et calendriers propres à l'obligation LUMINÉO 4 Garanti 4-8 ans sont disponibles sur le site http://prospectus.socgen.com .
Ⓢ Niveau de garantie à l'échéance	L'intégralité de la valeur nominale ⁽¹⁾
Ⓢ Date d'échéance	5 juillet 2019
Ⓢ Durée de placement recommandée	8 ans
Ⓢ Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix fermes de l'obligation pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1%.
Ⓢ Minimum d'investissement	Dans le cadre d'un investissement sur : - un compte-titres ordinaire : une coupure minimum, soit 1000 € - un contrat d'assurance vie ⁽²⁾ ou de capitalisation : selon les contrats
Ⓢ Droit d'entrée	Dans le cadre d'un investissement : - sur le compte-titres ordinaire : 3% - sur un contrat ⁽²⁾ d'assurance vie ou de capitalisation : selon les contrats ⁽²⁾
Ⓢ Droit de sortie	Néant
Ⓢ Commissions	Des commissions relatives à ce produit ont été payées. Elles couvrent les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1% du montant de l'émission.

(1) En cas de rachat avant l'échéance, la garantie du capital ne s'exerce pas.

(2) En assurance vie ou sur les contrats de capitalisation, le placement portera sur des unités de compte représentatives de LUMINÉO 4 Garanti 4-8 ans. Ces unités de compte ne sont accessibles que dans le cadre de certains contrats d'assurance vie et de capitalisation de SOGECAP dans les conditions prévues par chacun de ces contrats. Sogécap ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 EUR entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des Assurances - 086 380 730 R.C.S. Nanterre - Siège Social : 50, avenue du Général de Gaulle - 92093 Paris La Défense Cedex - Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. Ces contrats d'assurances sont présentés par la Société Générale en sa qualité d'Intermédiaire en assurances (immatriculation à l'ORIAS 07 022493).

(3) Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

L'émetteur de LUMINEO 4 Garanti 4-8 ans SG Option Europe et la compagnie d'assurance sur la vie Sogécap (qui a procédé au référencement de cette obligation en tant qu'unité de compte au sein de ses principaux contrats d'assurance vie) sont tous deux filiales à 100% de Société Générale, distributeur de LUMINÉO 4 Garanti 4-8 ans.

Du fait de leur nécessaire simplification, les informations sur ce placement sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Tout investissement doit se faire sur la base des conditions définitives du produit et de la fiche produit pour le compte-titres ou de l'annexe à la note / notice d'information reprenant les caractéristiques principales des unités de compte pour les contrats d'assurance vie ou de capitalisation, qui vous seront remises par votre Conseiller en agence.



Comment vous informer sur LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans ?

Vous pourrez obtenir toutes les informations sur LUMINÉO 4 Garanti 4 - 8 ans auprès de votre Conseiller en agence ou sur le site www.particuliers.societegenerale.fr.

Soucieux de vous faire bénéficier de notre expertise et de vous guider dans vos choix d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec un Conseiller. Il déterminera avec vous la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

www.particuliers.societegenerale.fr Votre banque sur Internet ■

Où que vous soyez et à toute heure, vous accédez à l'ensemble des services et produits de la Société Générale. Outre vos opérations courantes, vous pouvez consulter votre portefeuille-titres, votre contrat d'assurance vie, transmettre vos ordres de bourse et obtenir des informations sur vos titres et/ou OPCVM. Vous avez également la possibilité de déterminer et consulter votre profil d'investisseur.

Abonnement : gratuit (auprès de votre Conseiller en agence)⁽¹⁾

(1) Hors coût de connexion

3933 Votre banque⁽²⁾ par téléphone 0,34 € TTC/mn ■ 6 jours sur 7 de 8 h à 22 h

(2) Depuis l'étranger : (+33) 1 76 77 3933 - Tarif au 01/04/2011 : 0,34 EUR TTC/min depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine.

Des Conseillers Société Générale spécialisés sont à votre disposition 6j/7 de 8h à 22h (hors jours fériés) pour vous donner des informations sur vos OPCVM et/ou titres français ou étrangers et transmettre vos ordres de bourse.

Document publicitaire à caractère non contractuel

Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Avant tout investissement dans l'un des produits, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Ce document ainsi que son contenu sont la propriété de la Société Générale et des sociétés appartenant au groupe Société Générale. Leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de la Société Générale. Société Générale est agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement. Cette brochure commerciale ne constitue pas une offre de souscription au contrat d'assurance et de capitalisation. Cette brochure ne constitue pas non plus une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent.

Société Générale, DCMA/MCC - Tour Granite - 75886 PARIS cedex 18, S.A. au capital de 933 027 038,75 EUR - 552 120 222 RCS PARIS, Siège Social 29, bd Haussmann, 75009 PARIS - Dialogues - photo : Gettyimages - RÉF : B143195 - avril 2011.